



COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 JUILLET 2010

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Guy SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes:

- Validation du périmètre de la Zone de Développement Eolien sur la Commune avec un objectif de puissance de 0 à 25 MW.
- Avis favorable aux avenants des travaux de restauration de l'église pour un montant de 3 820.56 € TTC.
- Vente de la coupe de peupliers pour un montant de 434.82 €.